

SEMINAIRE DU CICRED

**BESOINS NON SATISFAITS EN
PLANIFICATION FAMILIALE AU SEIN DU
COUPLE : CARACTERISTIQUES SOCIO-
DEMOGRAPHIQUES ET CADRE DE VIE AU
BENIN**

Elise Chantale Ahovery

Octobre 2002

TITRE DE LA COMMUNICATION

**BESOINS NON SATISFAITS EN PLANIFICATION
FAMILIALE AU SEIN DU COUPLE : CARACTERISTIQUES
SOCIO-DEMOGRAPHIQUES ET CADRE DE VIE AU BENIN**

Elise Chantale AHOVEY¹

*Interregional seminar on reproductive health, unmet need and poverty : issues of access and quality of services
25-29 Novembre 2002
Bangkok, Thailand*

RESUME

La relation entre les BNS non satisfaits en PF et le cadre de vie des femmes en union (15-49 ans) a été abordé en utilisant un indicateur de niveau de vie obtenu à partir des caractéristiques de l'habitation et des biens du ménage. Les BNS concernent "les femmes (actuellement en union) non-utilisatrices de la contraception qui ont déclaré qu'elles ne voulaient plus d'enfants (limitation des naissances) et celles qui ont déclaré vouloir attendre 2 ans ou plus avant d'avoir un autre enfant (espacement des naissances). Au sein de ces femmes, les besoins non satisfaits augmentent ou diminuent avec le niveau de vie selon que l'on considère le niveau d'instruction ou le milieu de résidence. Cette relation se présente en dent de scie lorsqu'on s'intéresse à d'autres variables telles que la discussion au sein du couple, l'attitude du conjoint face à la PF. En particulier la relation est en forme de V-renversé chez les femmes dont le partenaire veut plus ou moins d'enfants. Toutefois, il faut souligner l'absence de relation lorsqu'on considère l'âge de la femme. Autrement dit, chez les femmes âgées d'au moins 20 ans la demande insatisfaite en PF ne dépend pas du cadre de vie.

Mots clés : Indicateur composite de cadre de vie, quintiles, besoins non satisfaits en PF, relation croissante, relation décroissante et relation en V-renversé.

Je témoigne ma gratitude envers tous mes collègues qui ont contribué d'une manière ou d'une autre à l'amélioration de ce document, sans oublier mon époux Zacharie HOUEGOUNOU. Je remercie aussi Cosme VODOUNOU qui a contribué énormément surtout dans le cadre de la construction de l'indicateur de pauvreté.

¹ Adresse : Elise Chantale AHOVEY, épouse HOUEGOUNOU, Institut national de la Statistique et de l'Analyse Economique, 01 BP 323 Cotonou (Bénin) Tél : (229) 40-17-12, E-mail : eliseahovey@yahoo.fr

SOMMAIRE

INTRODUCTION.....	1
I. REVUE DE LITTERATURE.....	2
II. METHODOLOGIE	4
III. RÉSULTATS	10
LES BESOINS NON SATISFAITS EN PF AUGMENTENT EN MILIEU URBAIN ET DÉCROISSENT EN MILIEU RURAL AVEC LE NIVEAU DE VIE	10
LE NIVEAU DE VIE N'INDUIT PAS UNE VARIATION DE LA DEMANDE NON SATISFAITE EN PF SELON L'ÂGE DE LA FEMME	12
LA PROPORTION DES FEMMES QUI DISCUTENT DE LA PF AU SEIN DU COUPLE CROÎT DES PLUS PAUVRES AUX PLUS NANTIES	13
LES BESOINS NON SATISFAITS EN PF AUGMENTENT DES PLUS PAUVRES AU MOINS PAUVRES PUIS DÉCROÎT AVEC LE NIVEAU DE VIE CHEZ LES FEMMES DONT LE CONJOINT DÉSAPPROUVE LA PF	13
UN TIERS DES FEMMES PAUVRES OU AISÉES DONT LE CONJOINT VEUT MOINS OU PLUS D'ENFANTS QU'ELLES ONT DES BESOINS NON SATISFAITS EN PF	14
DISCUSSION ET CONCLUSION	15
BIBLIOGRAPHIE.....	16
ANNEXE	I

LISTE DES TABLEAUX

Tableau 1 : Caractéristiques de l'échantillon par région de résidence et milieu de résidence 5

Tableau 2 : Proportion (%) des femmes en union ayant des besoins non satisfaits en PF 12

ANNEXE

Tableau A1 : Résumé des relations trouvées par Schoumaker (1999) pour l'étude sur la "Fécondité et la pauvreté" II

Tableau A2 : Caractéristiques du cadre de vie des ménages IV

Tableau A2 : Caractéristiques du cadre de vie des ménages (suite) V

Tableau A3 : Distribution des femmes en union selon l'indicateur de niveau de vie VI

Tableau A4 : Caractéristiques socio-démographiques des femmes en union de 15-49 ans VI

LISTE DES GRAPHIQUES

Graphique 1 : Résultat de l'analyse des correspondances multiples sur les variables de conditions de vie des ménages 10

Graphique 2 : Proportion (%) des femmes en union ayant des besoins non satisfaits en PF selon le milieu de résidence 11

Graphique 3 : Proportion (%) des femmes en union ayant des besoins non satisfaits en PF selon la discussion au sein du couple 13

Graphique 4 : Proportion (%) des femmes en union ayant des besoins non satisfaits en PF selon l'attitude du conjoint face à la PF déclaré par la femme 14

Graphique 5 : Proportion (%) des femmes en union ayant des besoins non satisfaits en PF selon la préférence en matière de fécondité 14

LISTE DES ABRÉVIATIONS

BNS : Besoins Non Satisfaits

PF : Planification Familiale

EDS : Enquête Démographique et de Santé

SFPS : Santé Familiale et Prévention du SIDA

EDSB-II, 2001 : Enquête Démographique et de Santé du Bénin réalisée en 2001.

INTRODUCTION

L'explication de la faible prévalence contraceptive et de l'importance de besoins non satisfaits en matière de PF dans la plupart des pays africains et en particulier au Bénin ne fait pas l'unanimité parmi les chercheurs. Plusieurs raisons expliquent pourquoi les femmes qui désirent limiter ou espacer les naissances ne recourent pas à la contraception malgré qu'elles en ont une connaissance parfaite. Les résultats de l'EDSB-II de 2001 révèlent que, parmi les femmes en union 91,6% connaissent au moins une méthode contraceptive et 90,7% connaissent au moins une méthode contraceptive moderne, 18,6% utilisent actuellement une méthode et 7,4% une méthode moderne. Les raisons les plus évoquées sont : la difficulté d'accès aux méthodes et la qualité des services, le manque d'information, les effets secondaires des méthodes et l'opposition du conjoint et de la communauté.

Dans l'étude de Bongaarts et Bruce (1995), il ressort qu'au Mali et au Soudan, la désapprobation du mari est responsable de plus de 40% des besoins non satisfaits. Les auteurs observent cependant que celles qui avancent souvent ces raisons n'ont pour la plupart pas discuté de ce sujet avec leur conjoint. Aussi, ces deux auteurs soulignent que le pouvoir de décision de négociation au sein du ménage est un élément fondamental de la pratique contraceptive.

Le statut de la femme évolue peu à peu avec le relèvement du niveau d'instruction, la résidence en milieu urbain, en d'autres termes des éléments de modernité dans "lesquelles le maintien des valeurs et norme traditionnelles n'est plus assuré avec la même soumission" (Klissou, 1995). Ainsi, la modernité opère un changement notable dans les relations entre conjoints. En réalité, cela provient du fait que l'homme bénéficie en même temps que la femme de cette influence. En plus du pouvoir que lui accorde la société, il acquiert d'autres capacités. Comme l'a souligné Schoumaker (1999), cette modernité se reflète à travers le niveau de vie, appréhendé par la nature de l'habitat (la nature des matériaux de construction et le statut d'occupation) et le type de confort (le type d'approvisionnement en eau potable, le moyen énergétique de cuisson, le moyen énergétique d'éclairage) et certains biens possédés par le ménage (radio, télévision, téléphone).

Cette étude a pour but essentiel d'examiner les caractéristiques principales des couples éprouvant des besoins non satisfaits en rapport avec l'indicateur de niveau de vie.

La satisfaction des besoins de planification familiale des femmes au sein du couple pourrait dépendre de leur cadre de vie. L'hypothèse que cette étude tend à vérifier est que la différence notable entre le cadre de vie (indicateur de niveau de vie) influence la participation du ménage à la prise de décision pour l'usage de la contraception moderne, autrement dit la relation entre le niveau de vie des ménages et le niveau des besoins non satisfaits en PF.

L'analyse des données de l'EDSB-II de 2001 des femmes en union âgées de 15-49 ans pour les besoins non satisfaits en relation avec la pauvreté a permis de se rendre compte qu'il y a une variation des besoins non satisfaits selon le niveau de vie. On s'aperçoit que :

comme le niveau d'instruction, les besoins non satisfaits en PF augmentent en milieu urbain et décroissent en milieu rural avec le niveau de vie : la relation croissante ou décroissante avec le niveau de vie ;

la proportion des femmes qui discutent de la PF au sein du couple croît des plus pauvres aux plus nanties : la relation croissante avec le niveau de vie ;

la proportion des femmes ayant des besoins non satisfaits et dont le conjoint veut moins ou plus d'enfants croît des plus pauvres à celles ayant un niveau de vie moyen puis décroît aux aisées : la relation en V-renversé.

Ce document s'articule autour de trois rubriques. La première porte sur la synthèse de la littérature, la seconde décrit la méthodologie et la troisième présente les résultats de l'analyse.

I. REVUE DE LITTÉRATURE

La recherche exploratoire d'une notion aussi controversée (besoins non satisfaits) mise en relation avec l'indicateur de pauvreté dont les contours exacts n'ont pas une définition précise doit être traitée avec une attention particulière.

Les besoins non satisfaits ont été estimés pour la première fois par Westoff (1988) à partir des données de l'enquête mondiale sur la fécondité réalisée entre 1974 et 1984 en prenant en compte seulement la limitation des naissances des femmes en période reproductive qui

déclarent avoir atteint le nombre d'enfants désirés, mais qui ne pratiquent pas la contraception et qui sont exposées au risque. Nortman (1982) a élargi cette définition aux femmes qui désirent atteindre au moins deux ans avant leur prochaine naissance mais qui ne recourent à aucune méthode de contraception. Avec les données de l'EDS, Westoff et Ochoa (1991) ont exclu de la mesure des BNS les femmes enceintes ou en période d'aménorrhée post-partum suite à l'échec de la contraception.

A partir des données de l'enquête démographique et de santé de la Tunisie (1988), Cohrane et Guilkey (1995) ont montré que le facteur le plus déterminant dans l'accroissement de la motivation et du recours effectif des motivés est la qualité des services de planification familiale. L'étude révèle par ailleurs que les niveaux d'études du mari et de la femme, l'éloignement de la résidence par rapport au centre de santé et le niveau de vie du ménage sont les éléments les plus déterminants dans le recours contraceptif des femmes tunisiennes. Autrement dit, les besoins non satisfaits dans cette population proviennent donc de l'incapacité pour une couche, compte tenu de sa pauvreté, de s'offrir des services de bonne qualité nécessitant le déplacement.

Au Bénin, le fait de résider en milieu urbain ou en milieu rural n'affecte pas la demande en PF. Selon les résultats de l'EDSB-II de 2001, en milieu urbain, 30,1% contre 29,1% en milieu rural ont une demande en PF concernant l'espacement des naissances. Par contre, le fait d'être instruit accroît considérablement les besoins pour la PF. Les variables telles que la région de résidence, la discussion au sein du couple et l'approbation de la pratique de la PF ont aussi un effet significatif sur la demande pour la PF (Gora et Kodjogbé, 1999),.

En dehors de cette approche explicative des besoins en PF, aucune étude au Bénin n'a abordé de façon directe la relation entre le niveau de vie et les besoins non satisfaits en PF. Mais il faut souligner que Schoumaker (1999) a établi la "Relation entre la pauvreté et la fécondité dans les pays du Sud" en utilisant un indicateur composite de niveau de vie obtenu à partir des biens possédés par le ménage, du type de logement et de transport etc. Les relations trouvées sont soit : i) une absence de relation ; ii) une relation positive : la fécondité augmente un peu avec le niveau de vie (Basu, 1995 ; Krisnaji, 1992 ; Lipton, 1983) ; iii) une relation légèrement négative : à un recul de niveau de vie est associé une fécondité élevée (Robinson, 1986 ; Schneider et Schneider, 1995) ; iv) une relation en J-inversée : la fécondité croît des

plus pauvres au moins pauvres puis décroît avec le niveau de vie (Merwyn, 1986 ; Lipton, 1996) ; v) une relation fortement négative. Se référer à l'annexe pour avoir plus d'informations sur l'allure des courbes présentant la relation trouvée par Shoumaker.

Schoumaker (1999) a analysé sur les données provenant de l'Enquête Ménage Intérimaire réalisée en Afrique du Sud de 1993 à 1994, l'influence de l'indicateur de vie sur la relation entre pauvreté et fécondité. En utilisant neuf indicateurs de niveau de vie, il trouve que la relation varie sensiblement selon l'indicateur utilisé en milieu rural en particulier. Dans une étude récente sur le même sujet au Bénin, Vodounou et Ahoey (2001) ont réalisé des travaux similaires.

Les documents de Schoumaker relatifs à l'indicateur de niveau de vie et la relation entre la pauvreté et la fécondité seront d'une grande utilité pour la recherche de la relation entre les besoins non satisfaits et le niveau de vie.

II. METHODOLOGIE

II.1. Les données

L'échantillon est basé sur un sondage aréolaire stratifié à deux degrés. Au 1^{er} degré : 247 zones de dénombrement (ZD) du Recensement Général de la Population et de l'Habitat de 1992 (RGPH-2) ont été tirés et ont permis d'établir une liste de ménages. Au 2^{ème} degré : dans chaque ZD sélectionnée, un échantillon de ménages a été tiré à partir de la liste actualisée des ménages.

La population étudiée² est de 5945 ménages identifiés sur le terrain, mais 5769 ménages ont été interviewés avec succès soit 97% de taux de réponse. Il y a 6448 femmes de 15-49 ans identifiées dans les ménages enquêtés et 6219 ont été interrogées avec succès soit 96,4% de taux de réponse.

² Confère Tableau A3 à l'annexe pour voir la distribution des caractéristiques de l'échantillon.

Tableau 1 : Caractéristiques de l'échantillon par région de résidence et milieu de résidence

Région de résidence	Milieu de résidence					
	Urbain		Rural		Total	
	Effectif	%	Effectif	%	Effectif	%
	Femmes de l'échantillon					
Atacora	245	10,3	503	13,1	748	12,0
Atlantique	961	40,3	638	16,6	1599	25,7
Borgou	363	15,2	625	16,3	988	15,9
Mono	154	6,5	678	17,7	832	13,4
Ouémé	436	18,3	601	15,7	1037	16,7
Zou	225	9,4	790	20,6	1015	16,3
Total	2384	100	3835	100	6219	100
	Femmes en union					
Atacora	194	13,0	437	14,1	631	13,8
Atlantique	515	34,6	488	15,8	1003	21,9
Borgou	252	16,9	544	17,6	796	17,4
Mono	115	7,7	506	16,3	621	13,5
Ouémé	254	17,1	475	15,3	729	15,9
Zou	159	10,7	648	20,9	807	17,6
Total	1489	100	3098	100	4587	100

Source : EDSB-II : 2001

Les femmes en union (régulièrement mariées et en union libre) représentent 74% soit 4587 femmes et celles qui ne sont pas en union sont les veuves, les divorcées, les séparées et les célibataires.

II.2. La méthode d'analyse

Définition et composantes des besoins non satisfaits de planification familiale

D'après les considérations méthodologiques de Macro International dans les Enquêtes Démographiques et de Santé (EDS), les besoins non satisfaits pour espacer les naissances "unmet need to space" concernent les femmes enceintes dont la grossesse ne s'est pas produite au moment voulu, les femmes en aménorrhée dont la dernière naissance ne s'est pas produite au moment voulu, et les femmes qui ne sont ni enceintes ni en aménorrhée, qui n'utilisent pas la méthode contraceptive et qui ont déclaré vouloir attendre deux ans ou plus avant leur prochaine naissance. Sont également incluses dans les besoins non satisfaits pour espacer les naissances, les femmes qui ne sont pas sûres de vouloir un autre enfant ou qui veulent un autre mais ne savent pas à quel moment elles veulent avoir cet enfant.

Les besoins non satisfaits pour limiter les naissances "unmet need to space" concernent les femmes enceintes dont la grossesse n'était pas voulue, les femmes en aménorrhée dont la dernière naissance n'était voulue, et les femmes qui ne sont ni enceintes ni en aménorrhée, qui n'utilisent pas de méthode contraceptive et qui ont déclaré ne plus vouloir d'enfants. Sont exclues les femmes qui sont en ménopause ou en période d'infécondabilité.

Il faut souligner que la variable composite BNS (Besoins non satisfaits) a été construite de deux manières dans les enquêtes démographiques et de santé par Macro International. Il s'agit des variables v624 et v626. La différence se résume dans la variable v625 qui intervient dans la construction de la variable v626. Elle stipule :

1. for model "B" countries, it is only possible to say that a woman had been continuously married throughout the preceding five years if she was in her first union. This definition has been relaxed in v626, such that the respondent need only have been first married at least five years ago, and not necessarily continuously married throughout the least five years.

2. Two additional variables have been used to declare a woman infecund. If the respondent said she cannot get pregnant when asked about preferences for additional children (v602=5), or if she reported that she was menopausal or had a hysterectomy when giving the reason she was not currently using a contraceptive method (v376=14), the respondent is coded as infecund.

La variable dépendante

D'après la définition de Macro International dans les Enquêtes Démographiques et de Santé (EDSB-II-2001, page 109), Les besoins non satisfaits concernent "les femmes (actuellement en union) non utilisatrices de la contraception qui ont déclaré qu'elles ne voulaient plus d'enfants (limitation des naissances) et celles qui ont déclaré vouloir attendre 2 ans ou plus avant d'avoir un autre enfant (espacement des naissances)".

Dans la présente étude, c'est la variable v626 que nous avons considéré pour mesurer les besoins non satisfaits.

Les variables socio-démographiques

Ces variables sont : le milieu de résidence, l'âge actuel de la femme, le niveau d'instruction de la femme, l'attitude du conjoint face à la PF, la discussion au sein du couple et la préférence du conjoint en matière de fécondité.

L'analyse statistique

L'analyse traditionnelle de la pauvreté repose sur le choix d'un indicateur de niveau de vie fondé sur le revenu ou les dépenses de consommation. Il s'agit de l'aspect monétaire de la pauvreté pour laquelle de nombreux travaux se sont intéressés à la détermination de la ligne de pauvreté (Ravallion, 1996) et au calcul des indices de pauvreté (Foster et al., 1984; Davidson et Duclos, 1998). En présence de données non monétaires, la construction d'un indice de bien-être fondé sur les conditions de vie offre une alternative intéressante parce que les dépenses et les revenus ne permettent pas toujours de mesurer toutes les dimensions de la pauvreté [Sen (1979, 1987)].

Pour construire cet indice, la méthodologie utilisée est celle développée par Sahn et Stifel (2001) qui est une extension des travaux de Sen (1985, 1987). Elle consiste à évaluer pour un ménage i son indice de bien-être A_i comme une combinaison linéaire de K variables a_{ij} ($j=1, \dots, K$) caractéristiques des conditions de vie (approvisionnement en eau, mode d'aisance, moyen énergétique d'éclairage et de cuisson, nature du sol et des murs,...) et des actifs possédés par le ménage (radio, télévision, téléphone).

$$A_i = \lambda_1 a_{i1} + \lambda_2 a_{i2} + \dots + \lambda_K a_{iK}$$

Les coefficients λ_i appelés " scores " sont déterminés par une méthode multivariée de type analyse factorielle (Hammer, 1998 ; Filmer et Pritchett, 2001 ; Sahn et Stifel, 2001 ; Pradhan, Sahn et Younger, 2002).

Dans cette étude, l'indice composite de niveau de vie est fondé sur une analyse des correspondances multiples. L'indice A_i du ménage i est représenté par sa coordonnées sur le premier axe factoriel.

Les ménages sont classés par quintile en fonction des valeurs de l'indice A. On définit ainsi cinq catégories socio-économiques (plus pauvres, pauvres, moyens, riches, plus riches) selon que le ménage appartient au 1^{er}, 2^{ème}, 3^{ème}, 4^{ème} et 5^{ème} quintile. On fait l'hypothèse que tous les individus d'un ménage appartiennent au même quintile que le ménage. Les indicateurs de fécondité sont analysés en fonction des catégories socio-économiques des ménages. L'indicateur ainsi construit est l'indicateur de niveau de vie considéré comme référence de l'étude.

Après cette catégorisation, on aura recours à l'analyse descriptive simple pour étudier le lien entre les besoins non satisfaits selon certaines caractéristiques de la femme et du conjoint. Cette approche met en évidence le niveau des besoins en PF exprimés par la population et les facteurs susceptibles de favoriser sa satisfaction.

Commentaire des résultats de l'Analyse Factorielle des Correspondances multiples (AFCM)

Pour construire un indice de richesse, les variables du cadre de vie telles que l'accès à l'eau, la distance pour aller chercher l'eau, le moyen énergétique de cuisson et d'éclairage, l'assainissement (genre de toilette, évacuation des ordures et des eaux usées), les caractéristiques de l'habitation (nature du sol, des murs et du toit) ainsi que les biens possédés (téléphone, poste téléviseur, poste radio et compteur d'électricité) ont été retenues. Se référer au tableau A2 pour la synthèse des analyses unidimensionnelles des variables et le commentaire que ce dernier peut susciter.

Un axe de cadre de vie fondé sur une analyse factorielle des correspondances multiples

Afin d'étudier le comportement moyen des ménages au travers une typologie des modalités des variables du cadre de vie, une analyse des correspondances multiples a été réalisée sur les variables du tableau A2. Ces 14 variables (l'accès à l'eau, la distance pour aller chercher l'eau, le moyen énergétique de cuisson et d'éclairage, le genre de toilette, évacuation des ordures et des eaux usées, la nature du sol, des murs et du toit, la possession du téléphone, du poste téléviseur, du poste radio et d'un compteur d'électricité) regroupant 44 modalités constituent les variables actives de l'analyse. La variable milieu de résidence (urbain, rural) et la région de résidence (Atacora, Atlantique, Borgou, Mono, Ouémé et Zou) définit 8 modalités considérées comme des variables illustratives.

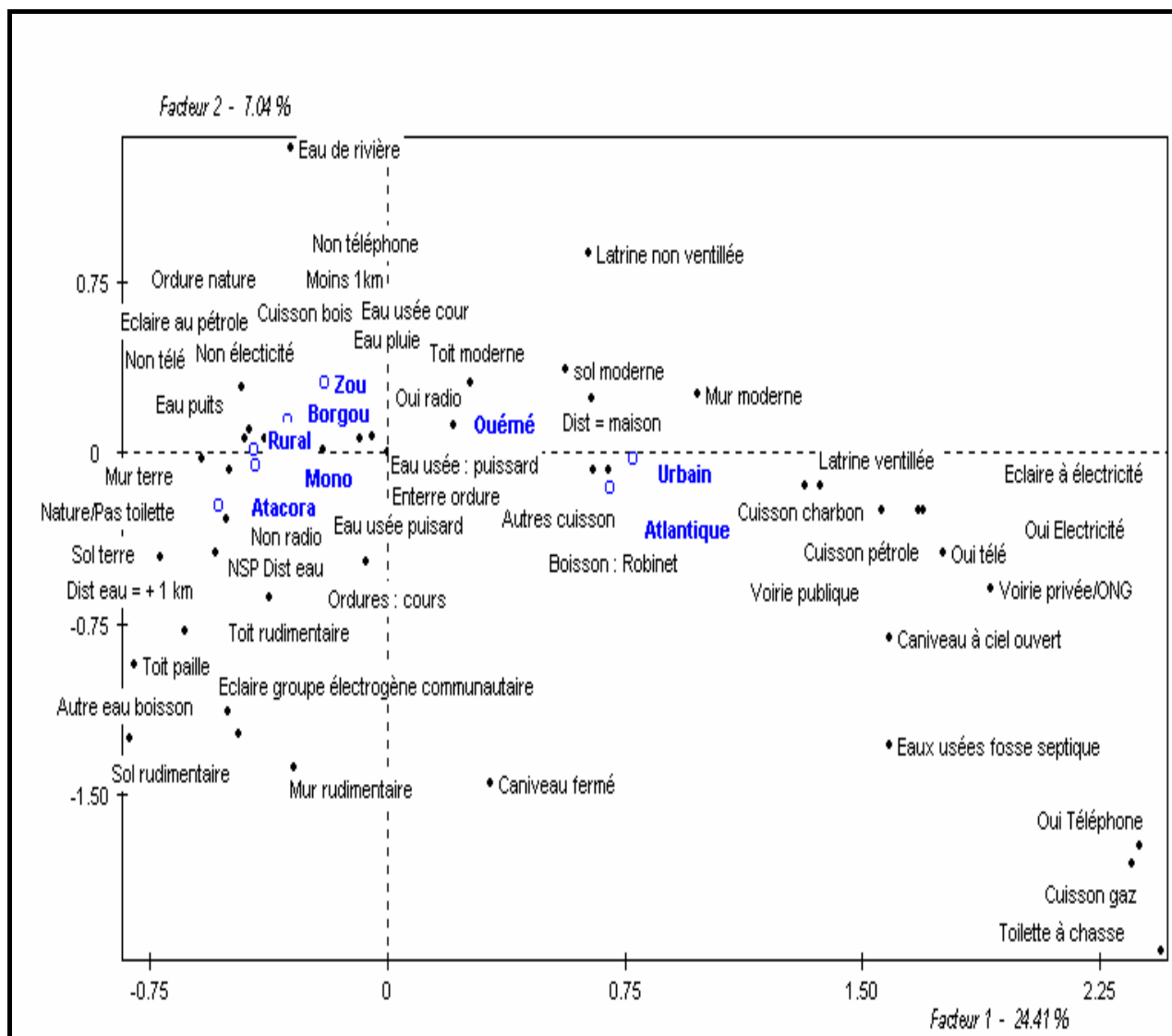
Le premier facteur explique 24,41% de l'inertie totale. Il oppose d'un côté, les ménages dont le toit de l'habitation est en paille ou en matériau rudimentaire, le sol et le mur en terre et l'information à travers la radio ou la télévision est quasiment impossible. Ces ménages n'ont pas de latrines et s'approvisionnent en eau de boisson à la rivière distante de plus d'un kilomètre du domicile. De l'autre côté, ceux qui s'approvisionnent en eau de robinet à domicile pour la boisson. Ces derniers ont une latrines couverte, ils utilisent comme moyen de cuisson, le charbon de bois ou le pétrole et s'éclairent avec l'électricité. Le toit de leur habitation, le mur et le sol sont en matériau moderne. Ces ménages disposent de téléphone et les membres peuvent s'informer à l'aide de la radio ou la télévision.

Ce premier axe s'interprète comme un axe du cadre de vie qui permet de classer les ménages à l'aide de leur coordonnées. Cinq catégories de ménages sont définies selon leur appartenance aux quintiles de niveau de vie : les plus pauvres, les pauvres, les moyens, les riches et les plus riches.

Le second axe caractérise l'utilisation de matériaux rudimentaires dans l'habitation et explique 7,04% de l'inertie totale. Il oppose les ménages vivant dans les habitations dont le sol est en matériaux rudimentaires, le mur en bambou et le toit en paille, à ceux dont le toit d'habitation est en matériau moderne. La contribution de ceux-ci dans la détermination de l'axe est de 23% contre 88% pour les premiers.

A l'aide des variables illustratives (milieu de résidence et région de résidence), on obtient dans le premier plan factoriel un nuage de points allongés autour du premier axe mettant en évidence une typologie des ménages centrée sur le milieu de résidence. Les ménages s'échelonnent du milieu rural au milieu urbain. Les ménages des régions du Borgou, de l'Atacora, du Zou et du Mono apparaissent comme ceux présentant un mauvais cadre de vie : toit d'habitation en paille, mur en terre, rivières et puits sont les sources d'approvisionnement en eau de boisson et ceci à plus d'un kilomètre de la maison. A l'opposé se trouvent les ménages des régions de l'Ouémé et de l'Atlantique qui apparaissent comme les plus aisés. Ces ménages utilisent des services de voirie pour évacuer les ordures ménagées, le moyen de cuisson est le gaz ou le charbon de bois, l'eau de boisson est l'eau courante du robinet à domicile et les murs en matériau moderne (Graphique 1).

Graphique 1 : Résultat de l'analyse des correspondances multiples sur les variables de conditions de vie des ménages



Source : EDSB-II : 2001

III. RÉSULTATS

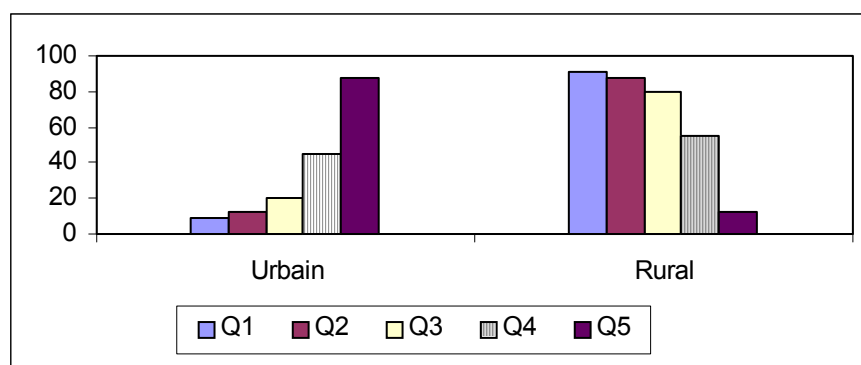
Les besoins non satisfaits en PF augmentent en milieu urbain et décroissent en milieu rural avec le niveau de vie

Le milieu de résidence joue un rôle important dans l'utilisation de la contraception. Résider en milieu urbain par exemple entraîne une exposition à un mode de vie et un comportement moderne. Aussi l'implantation des centres de PF dans les pays africains connaît une disparité selon le milieu de résidence. Ces centres sont plus concentrés en milieu urbain qu'en milieu

rural (Population Reports, 1996). Ainsi, les besoins non satisfaits en PF vont connaître une variation selon le milieu de résidence et selon le niveau de vie.

Au Bénin, les besoins non satisfaits augmentent avec le niveau de vie en milieu urbain : moins de femmes pauvres en union (8,6%) ont des besoins non satisfaits en PF que leurs homologues qui sont nanties (87,6%). Par contre, en milieu rural moins de femmes nanties en union (12,4%) ont une demande en PF que leurs paires très pauvres (91,4%). Il ressort qu'une femme pauvre sur 10 femmes nanties (9,82%)³ ont une demande en PF contre 7 femmes pauvres pour une femme nantie. La variation croissante des besoins non satisfaites selon le niveau de vie confirme la relation positive de l'état des connaissances sur "la fécondité et la pauvreté" dans les 8 pays à forte fécondité sur les 47 étudiés par Shoumaker (1999).

Graphique 2: Proportion (%) des femmes en union ayant des besoins non satisfaits en PF selon le milieu de résidence



Source : EDSB-II : 2001

Comme le milieu de résidence, le niveau d'instruction présente la même relation de croissance (femme instruite) et de décroissance (femme non instruite). La proportion de femmes ayant des besoins non satisfaits en PF passe de 11% dans le 1er quintile à 63% chez les instruites dans le 5ème quintile et de 89% pour décroître à 37% chez les non instruites. Chez les femmes non instruites, une femme pauvre sur 7 femmes nanties (11/63) ont une demande en PF contre 2 femmes pauvres pour une femme nantie (89/37) (Tableau 2).

³ Le rapport de la proportion de femmes pauvres sur femmes nanties

Tableau 2 : Proportion (%) des femmes en union ayant des besoins non satisfaits en PF

Caractéristiques de la femme	Q1	Q2	Q3	Q4	Q5
Groupe d'âge					
15-19 ans	8,1	7,3	7,8	5,3	4,4
20-39 ans	72,4	72,1	73,2	79	75,3
40-49 ans	19,5	20,6	19	15,7	20,3
Niveau d'instruction					
Instruite	11	14,2	17,1	34,9	63,3
Non instruite	89	85,8	82,9	65,1	36,7

Source : EDSB-II : 2001

Ce résultat est le contraire de celui de l'étude de Shoumaker (1999) réalisée à titre d'exemple sur l'enquête nationale de fécondité du Maroc de 1992 (ENPS-II) avec l'indice synthétique de fécondité des femmes de 15-39 ans, trois niveaux de vie (pauvres, moyen niveau de vie et aisée) et deux niveaux caractéristiques du niveau d'instruction (les femmes instruites et les femmes sans niveau instruction). Pour conclure, il a fait remarqué la difficulté et la prudence requise dans l'interprétation de "relation entre fécondité et niveau de vie" établis sans contrôle des autres variables.

Le niveau de vie n'induit pas une variation de la demande non satisfaite en PF selon l'âge de la femme

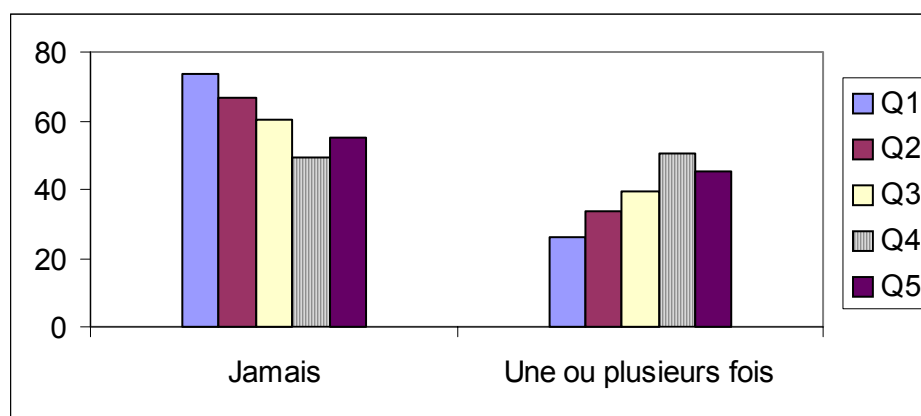
L'âge est un facteur important de différenciation de comportement procréateur chez les femmes. Au Bénin, en dehors des femmes jeunes (15-19 ans) en union, la demande non satisfaite varie très peu avec l'âge selon le niveau de vie. La demande non satisfaite en PF se ressent plus chez les femmes en union âgées de 20-39 ans que chez celles des âges extrêmes (15-19 ans et 40-49 ans) (Tableau 2). On observe une constante des besoins non satisfaits selon l'âge et le niveau de vie qui a été également constatée par Shoumaker (1999) dans deux pays en milieu rural sur 47 étudiés pour l'analyse de la relation entre "la fécondité et la pauvreté".

La proportion des femmes qui discutent de la PF au sein du couple croît des plus pauvres aux plus nanties

La discussion au sein du couple se révèle comme un élément suscitant la demande de contraception mais aussi un facteur de satisfaction de ces besoins.

Au sein des femmes qui discutent de la PF avec leur conjoint, la courbe des besoins non satisfaits selon le niveau de vie présente une allure croissante. Autrement dit, la demande non satisfaite en PF croît des très pauvres aux plus nanties.

Graphique 3 : Proportion (%) des femmes en union ayant des besoins non satisfaits en PF selon la discussion au sein du couple



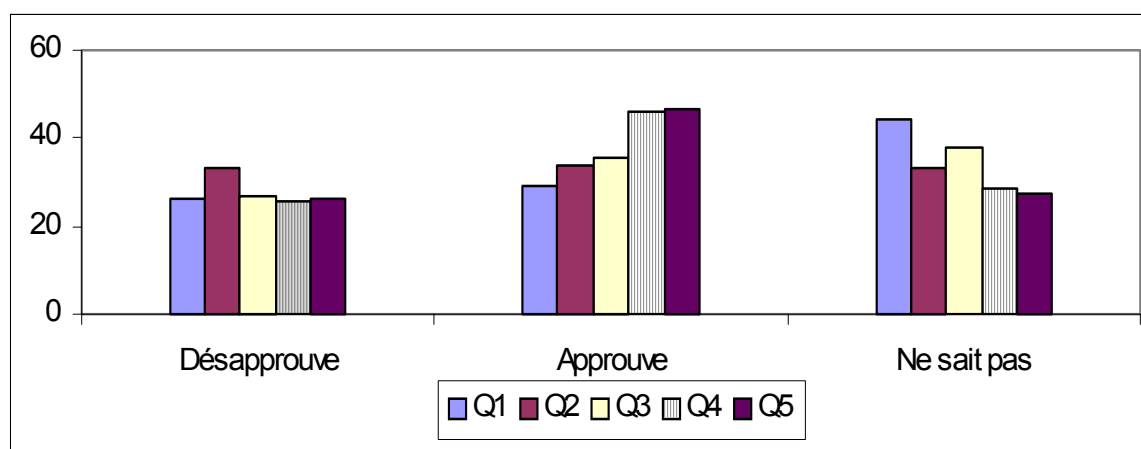
Source : EDSB-II : 2001

Les besoins non satisfaits en PF augmentent des plus pauvres au moins pauvres puis décroît avec le niveau de vie chez les femmes dont le conjoint désapprouve la PF

La femme recourt plus à la contraception lorsqu'elle se rend compte que son conjoint approuve la contraception (Kouye, 1997).

En terme de proportion, les femmes dont le conjoint approuve la PF croît des plus pauvres aux nanties (29% à 46,8%), tandis que chez celles qui ignorent l'attitude de son conjoint face à la PF, la courbe présente une allure décroissante et irrégulière. La proportion de ces femmes décroît de 44% chez celles du 1^{er} quintiles à 27% chez leurs homologues du 5^{ème} quintile en passant par 38% chez leurs paires du 3^{ème} quintile. Au sein des femmes dont le conjoint désapprouve la PF, la proportion ayant des demandes non satisfaites est presque la même chez les pauvres que chez les nanties (respectivement 27% et 26%).

Graphique 4 : Proportion (%) des femmes en union ayant des besoins non satisfaits en PF selon l'attitude du conjoint face à la PF déclaré par la femme.

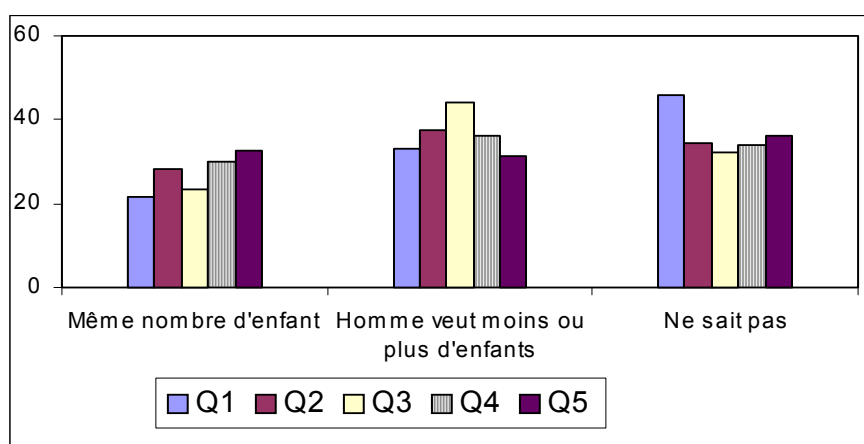


Source : EDSB-II : 2001

Un tiers des femmes pauvres ou aisées dont le conjoint veut moins ou plus d'enfants qu'elles ont des besoins non satisfaits en PF

En dehors de l'allure croissante ou décroissante que nous avons observé, il se dégage au sein des femmes dont le conjoint veut moins ou plus d'enfants une courbe en V-renversé. C'est à dire, au sein des femmes ayant des besoins non satisfaits dont le conjoint souhaite plus d'enfant ou moins d'enfants qu'elles, la proportion croît des plus pauvres à celles ayant un niveau de vie moyen puis décroît aux aisées. Cette forme en V-renversée a été déjà remarqué par Shoumaker (1999) lorsqu'il utilise l'indicateur des "dépenses totales" au cours de la démonstration de la relation entre la "fécondité et la pauvreté".

Graphique 5 : Proportion (%) des femmes en union ayant des besoins non satisfaits en PF selon la préférence en matière de fécondité



Source : EDSB-II : 2001

DISCUSSION ET CONCLUSION

Au Bénin, l'indice de fécondité des femmes âgées de 15-49 ans est de 5,6 enfants et le taux de prévalence contraceptive est de 18,6% contre 27,2% pour la demande non satisfaite en PF.

Le présent document s'est intéressé à un aspect de la problématique sur les besoins non satisfaits et la pauvreté à partir d'un indice composite. Il faut souligner que le thème "Besoins non satisfaits mis en relation avec le niveau de vie" est plus vaste que ce que nous avons abordé. Un tel exercice demande certainement à être complété et approfondi en tenant compte par exemple des différents éléments susceptibles d'influencer la variation des besoins non satisfaits selon l'indicateur non monétaire.

L'analyse des données de l'EDSB-II de 2001 des femmes en union âgées de 15-49 ans pour les besoins non satisfaits en relation avec la pauvreté a permis de se rendre compte qu'il y a une variation des besoins non satisfaits selon le niveau de vie. On s'aperçoit que :

- i) comme le niveau d'instruction, les besoins non satisfaits en PF augmentent en milieu urbain et décroissent en milieu rural avec le niveau de vie ;
- ii) la proportion des femmes qui discutent de la PF au sein du couple croît des plus pauvres aux plus nanties ;
- iii) les besoins non satisfaits en PF augmentent des plus pauvres au moins pauvres puis décroît avec le niveau de vie chez les femmes dont le conjoint désapprouve la PF ;
- iv) un tiers des femmes pauvres ou aisées dont le conjoint veut moins ou plus d'enfants ont des besoins non satisfaits en PF.

Il serait intéressant d'approfondir cette étude pour dégager les variables qui expliquent le comportement de ces femmes.

BIBLIOGRAPHIE

- Akoto E. M., Tambashe O.B., Amouzou A.J., Djagone R. A., 2000, "Besoins non satisfaits en planification familiale : niveaux, tendances et déterminants au Togo", Projet Régional Santé Familiale et Prévention du SIDA (SFPS), Août 2000, Tulane, 27 p.
- Anand S. & Morduch J., 1995, "Population and poverty", in seminar of Demography and Poverty, Florence 2-4 march 1995, IUSSP, Liège, 24 p.
- Andrew A. Fisher, John E. Laing, John E. Stoeckel & John W. Townsend, 1984, Manuel de recherche opérationnelle en matière de planification familiale : seconde édition, The population Council, New York, 84 p.
- Bankolé A. & Sing S. 1998, "Fécondité des couples et décisions contraceptives dans le monde en voie de développement : entendre la voix des hommes" in Perspective international family planning, numéro spécial, pp 4-13.
- Basu Alaka, 1986, "Birth Control by Assetless Workers in Kerala : The Possibility of a Poverty Induced Fertility" in Transtion, Development and Change, vol. 17, pp. 265-282.
- Alaka, 1995, "Women, Poverty and demographic change : some possible interrelationships over space and time", Seminar on "Women, Poverty and demographic change", Oaxaca, October 1995, UISSP, Liège, 32 p.
- Beat, S. P. & Fotso M., 1997, "Connaissance et utilisation de la contraception par les hommes et concordance dans les déclarations des conjoints sur l'utilisation de la contraception au Cameroun", in The Male Role in Fertility Planning and Reproductive Health, DHS Régional Analysis Workshop Sub-Saharan Africa, Calverton, Maryland, pp 31-78.
- Bongaarts J. & Bruce J., 1995, "The causes of unmet for contraception or the social content of services" in Studies in family Planning, vol 26, n°2, pp 57-75.
- Boulier Bryan & Rozenwuig M., 1978, "Age, biological factors and socio-economic determinants of fertility : A new measure of cumulative fertility for use in the empirical analysis of family size", Demography, vol. 15, n° 4, pp. 487-497.
- Casterline J. B., Aurora E. P. & Biddlecom A. E., 1996 "Factors underling unmet need for family planning in the Philippines" , Working Papers, n°84, 44 p.
- Cohen B. & House W., 1994, "Demographic behavior and Poverty : Micro-level Evidence from southern Sudan" in World Development, vol. 22, n°7, pp. 1031-1044.
- Cohrane S. & Guilkey D., 1995 "The effect of fertility intention and access to services or contraceptive use in Tunisia" Economic development and cultural change, vol 43, numéro 4, pp 778-804.
- Davidson & Duclos, 1998, Statistical interference for stochastic dominance and for the measurement of pavyrety and inequality. Mimeo. Queens University, Ontario.
- De Carvalho Lucas E., 1998, "La demande insatisfaite de contraception au nordiste du Brésil", Communication présentée à la troisième journée scientifique du réseau démographie de l'AUPELF-UREF sur le thème : Les transitions démographiques des pays du Sud, tenue à INSEA, Rabat du 09 au 12 décembre 1998.
- Forster, Greer & Thorbecke, 1984, A class of decomposable povrety mesures. Econometrica 52, 761-766.
- Hammer, 1998 Health outcomes across wealth groups in Brazil and India, Mimoe. DECRG, the World Bank. Washington, DC
- INSAE & Macro International Inc., 1997, Enquête Démographique et de Santé au Bénin 1996. Calverton, maryland, USA, 318 p.
- INSAE & ORC Macro., 2002, Enquête Démographique et de Santé au Bénin 2001. Calverton, maryland, USA, 389 p.

- Irfan Mohammad, 1989, "Poverty, class structure and household demographic behaviour in rural Pakistan" in Rodgers Gerry, Population Growth and poverty in rural South Asia, New Delhi, Sage, pp. 76-120.
- Keita M. L. 1998, Modernité et comportement démographique en Guinée, Dossier du CEPED, n°51, Paris, 36 p.
- Klissou P., 1995, La polygamie au Bénin : une approche régionale des tendances et des déterminants, Académia, 257 p.
- Krisnaji N., 1992, Pauperrising Agriculture: Studies in Agrarian Change and Démographic Structure, Sameeksha Trust/Oxford university Press, Bombay.
- Lanjouw Paul & Rvallion M., 1995, "Poverty and household size" in The Economic Journal, n°105, pp. 1415-1434.
- Lipton M., 1983, "Demography and Poverty", in World Bank Staff Working paper, n°623, Washington D.C.
- Lipton M., 1996, "Interactions between povety and population change, and some linkages to environmental depletion" Document non publié, Povety research Unit University of Sessex, Brighton., (cité par Choumaker & Tabutin)
- Mboup Gora & Nicaise Kodjogbé, 1999, Perspectives sur la planification familiale et la santé de la reproduction au Bénin, Calverton, maryland, USA, 214 p.
- Merwyn N., 1986, "Level of living and fertility among a rural population of the Philippines", Studies in comparative international developpement, vol. 20, n°3, pp. 31-46.
- Ngoy K., 1998, "Fécondité, planification familiale et prise de décision au sein du couple : le cas du Cameroun", in Afrique et Développement : special issue on gender relations, vol XXIII, n°s.3, pp 37-60.
- Nortman D., 1982, "Measuring unmet need for contraception to space and limit birds" in International Family Planning Perspective, vol. 8, n°4, pp. 125-134.
- Noumbissi Amadou & Sanderson J-P., 1998, "Pauvreté et comportements démographiques au Cameroun : à la recherche d'un indicateur de pauvreté", in Gendreau Francis (ed.), Crises, pauvreté et changements démographiques dans les pays du sud, Editions Estem, pp. 149-163.
- Piché V. & J. Poirier , 1995, " Les approches institutionnelles de la fécondité " in La sociologie des populations, Montréal, PUM, pp 117-138.
- Population reports, 1996, "Besoins non satisfaits : nouvelles stratégies pour y répondre", Programme de planification familiale, Septembre 1996, Série J., n°43, 35 p.
- Ravallion Martin, 1996, "Comparaison de la pauvreté. Concepts et méthodes", Document de travail LSMS, n° 122. Washington D.C., Banque Mondiale.
- Robinson W.C., 1986, High Fertility as Risk-Insurance, Population Studies, vol 40, pp. 289-298.
- Rwengue M., 1997, Changement social, structures familiales et fécondité en Afrique subsaharienne : le cas du Cameroun, Thèse de doctorat, Université de Paris I-Panthéon-Sorbonne, 297 pages.
- Schoumaker B., 1998, "L'influence de la mesure du niveau de vie sur la relation pauvreté-fécondité. L'exemple de l'Afrique du Sud" in CERED, Actes du séminaire sur Population, pauvreté et environnement dans le monde, Rabat, Octobre 1997, CERED, Rabat
- Schoumaker Bruno & Tabutin D., 1999, "Relations entre pauvreté et fécondité dans les pays du Sud : Connaissances, méthodologie et illustrations", Document de Travail, n° 2, Département des sciences de la population et du développement, Louvain-La-Neuve, Université Catholique de Louvain, 38 p.
- Schoumaker Bruno 1998, "Pauvreté et fécondité : Un aperçu de la littérature de 25 dernières années" in AUPELF-UREF, Actes des secondes journées scientifiques du réseau

- démographique de l'Aupelf-Uref sur Crises, pauvreté et changements démographiques dans les pays du Sud, Ouagadougou, novembre 1996, AUPELF-UREF, Paris.
- Schoumaker Bruno 1999, "Indicateur de niveau de vie et mesure de la relation entre pauvreté et fécondité : L'exemple de l'Afrique du Sud", in *Population*, 54 (6), Université Catholique de Louvain, pp. 963-992.
- Sen A., 1985, "Poor Relatively Speaking", *Oxford Economic Papers*, vol. 35 pp.153-169.
- Seydou M., 1996, Les femmes chefs de ménage au Bénin, Actes du séminaire : Femme et gestion des ressources : Bilan des connaissances et perspectives d'avenir, Yaoundé, 5-7 février 1996.
- SFPS, 2000, "Besoins non satisfaits en planification familiale : une analyse comparative des niveaux, tendances et déterminants au Burkina Faso, Cameroun, Côte d'Ivoire et Togo", *Projet Régional Santé Familiale et Prévention du SIDA (SFPS), Programme Recherche Opérationnelle*, Août 2000, Tulane, 33 p.
- Stifel, Sahn & Younger, 1999, *Inter-temporal changes in welfares : preliminary resultats from nin African countries*, Cornell University, 30 p.
- Szykman Maurice, 1988-1989, *Problème de la planification familiale*, document pédagogique, Louvain-La- Neuve, 95 p.
- Vodounou et Ahoey, 2001, *Pauvreté et fécondité au Bénin*, *Revue Statistiques et Economique de l'INSAE*, n°3, septembre 2002, 27 p.
- Westoff C. & Bankolé A., 1995, "Unmet need, 1990-1994", *DHS Comparatives Studies*, n°16, 49 p.
- Westoff C. & Bankolé A., 1998, "The time dynamics of Unmet need : An example from Morocco", in *Family Planning Perspective*, vol 24, n°1, pp. 12-14.
- Westoff C. & Ochoa L., 1991, "Unmet need and the demand for family planning", *DHS Comparatives Studies*, n°5, 37 p.
- Westoff C., 1988, "The potential demand for family planning : A new measure of unmet need and estmates for five Latin American contries", in *International Family Planning Perspectives*, Vol 14, n°2.

ANNEXE

Justification des relations entre l'indicateur de niveau de vie et la fécondité





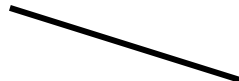
Plusieurs explications sont avancées pour justifier le sens de ces relations. Il s'agit notamment de la faible capacité reproductive des pauvres liée à des facteurs négatifs tels que les ruptures d'union (veuvage, divorce) plus fréquentes, des stérilité primaire et secondaire intenses, une mortalité intra-utérine plus élevée pour les relations légèrement positive observées dans les situations de forte fécondité ($ISF > 5,7$ enfants) en Asie (Inde rural, Bangladesh rural, Pakistan) et en Afrique (Sierra Leone) dans les années 60 et 70.

La justification des relations en J-inversé repose sur un argument économique s'appuyant sur la valeur du travail des enfants dans la lutte contre la pauvreté dans les sociétés rurales et agraires. La demande d'enfants est plus faible chez les pauvres (Merwin, 1986) ; les femmes ayant peu ou moins d'enfants courent le risque de devenir pauvres (Lipton, 1983). Ces relations sont aussi observées dans les cas de forte fécondité ($ISF > 5,7$ enfants) au Cameroun rural et Inde rurale en 1980 et dans les pays d'Asie (Pakistan et Thaïlande rurale) dans les années 60 et 70.

Les relations négatives s'expliquent par une demande d'enfants plus élevée chez les démunis laquelle reculerait avec l'augmentation du niveau de vie. Cette idée est soutenue par un argument économique selon lequel les coûts des enfants sont plus faibles par rapport aux bénéfices potentiels qu'on en retire [Birdsall (1994)]. Il en résulte que les enfants constituent par leur travail une stratégie de survie pour les ménages (Simancas et al., 1989) et une source de sécurité pour la vieillesse (Mandani, 1972). Les relations négatives sont observées dans des cas de faible ou moyenne fécondités ($ISF < 3,5$ ou $3,5 < ISF < 5,7$) et sur des études plus récentes des années 80 et 90 : Afrique du Sud urbaine (1990), Afrique du Sud rurale (1980), Mexique (1980) etc.

⁴ L' indice synthétique de fécondité (ISF) est le cumul des taux de fécondité par âge. C'est le nombre moyen d'enfants nés vivants par femme au terme de sa vie féconde. Au Bénin, l'ISF est de 6,1 enfants en 1992 d'après les résultats du recensement général de la population et de 5,6 enfants en 2001 d'après les résultats de l'enquête démographique et de santé (EDS).

Tableau A1: Résumé des relations trouvées par Schoumaker (1999) pour l'étude sur la "Fécondité et la pauvreté"

Relation entre fécondité et pauvreté	Forme de la relation
i) une absence de relation :	
ii) une relation positive :	
iii) une relation légèrement négative :	
iv) une relation en U ou J-inversée :	
v) une relation fortement négative :	

Commentaire des caractéristiques du cadre de vie

Le tableau A2 présente les caractéristiques du cadre de vie qui suscite les commentaires ci-dessous.

i) Accès à l'eau

Les ménages s'approvisionnent en général en eau courante de robinet (43%) ou en eau de puits (40%). Ces points d'eau sont situés à moins d'un kilomètre de la maison (61%) ou au lieu d'habitation (29%). La principale source d'approvisionnement en eau de boisson des ménages urbains est le robinet (67%) contre le puits en milieu rural (47%).

ii) Moyen énergétique de cuisson et d'éclairage

En milieu urbain le moyen énergétique de cuisson est diversifié. Un peu plus de 3 sur 4 (79%) des ménages utilisent le bois contre 15% pour le charbon de bois et 4% pour le pétrole. L'électricité et le gaz sont rarement utilisés (0,8%). En milieu rural, le bois est presque exclusivement utilisé par les ménages (94%). Pour l'éclairage, les ménages ruraux utilisent

plus le pétrole (91%) que l'électricité (6%). Les deux types d'énergie sont fréquents en milieu urbain (respectivement 51% et 48%).

iii) Assainissement

Les services des voiries publique et privée sont moins utilisés par les ménages ruraux qui jettent les ordures ménagères dans la nature ou les enterrent (respectivement 93% et 6,5%). Les eaux usées sont versées dans la nature ou dans la cour (97%). Si en matière d'évacuation des eaux usées les ménages urbains ne se distinguent pas de ceux du milieu rural, on note que dans les villes l'utilisation des services de voirie est requis au moins une fois sur quatre (1 sur 4) pour l'évacuation des ordures ménagères.

iv) Confort du logement

Dans le milieu rural, le toit des habitations est soit en tôle soit en paille (respectivement 32% et 68%). La paille est observée 1 fois sur 3 en milieu rural et dans 11% des cas en milieu urbain. Quel que soit le milieu de résidence, le matériau moderne est le plus dominant. Le matériau le plus couramment utilisé dans le milieu rural pour le mur et le sol est la terre (71% et 57%) et pour le milieu urbain, le sol est en ciment ou carreau et les murs en briques ou pierres.

Les ménages résidents dans le milieu rural possèdent au moins le poste radio (66%). L'acquisition du poste téléviseur et du téléphone constitue un luxe que seuls les citadins possèdent.

Les latrines n'existent pas dans la majorité des cas en milieu rural. Les populations résidents en milieu rural défèquent le plus souvent dans la nature (39%). En milieu urbain, on trouve une fois sur deux (55%) les latrines (ventilées ou non ventilées).

Tableau A2 : Caractéristiques du cadre de vie des ménages

Caractéristiques du cadre de vie		Milieu de résidence				Total	
		Urbain		Rural		Total	
		Effectif	%	Effectif	%	Effectif	%
Source d'approvisionnement en eau							
	Eau courante de robinet	1368	67,3	1096	29,3	2464	42,7
	Eau de puits	540	26,6	1753	46,9	2293	39,7
	Eau de pluie	105	5,2	602	16,1	707	12,3
	Autres eau de boisson	18	0,9	287	7,7	305	5,3
	Total	2031	100	3738	100	5769	100
Distance source-maison							
	Lieu d'habitation	822	40,6	842	22,5	1664	28,8
	Moins de 1km	1118	55,0	2418	64,7	3536	61,3
	Plus de 1km	88	4,3	460	12,3	548	9,5
	Ignore la distance	3	0,1	18	0,5	21	0,4
	Total	2031	100	3738	100	5769	100
Moyen énergétique de cuisson							
	Bois	1036	51,0	3494	93,5	4530	78,5
	Charbon de bois	710	35,0	170	4,5	880	15,3
	Electricité ou gaz	43	2,1	5	0,1	48	0,8
	Pétrole	205	10,1	51	1,4	256	4,4
	Autres moyens de cuisson	37	1,8	18	0,5	55	1,0
	Total	2031	100	3738	100	5769	100
Moyen énergétique d'éclairage							
	Electricité	971	47,8	217	5,8	1188	20,6
	Pétrole	1034	50,9	3403	91,0	4437	76,9
	Autres moyens d'éclairage	26	1,3	118	3,2	144	2,5
	Total	2031	100	3738	100	5769	100
Evacuation eaux usées							
	Caniveau à ciel ouvert	79	3,9	78	2,1	157	2,7
	Caniveau fermé	25	1,2	1	0,0	26	0,5
	Puisard	81	4,0	29	0,8	110	1,9
	Dans la cour ou autres	1846	90,9	3630	97,1	5476	94,9
	Total	2031	100	3738	100	5769	100
Evacuation ordures							
	Voirie publique	50	2,5	0	0	50	0,9
	Voirie privée ou ONG	503	24,8	26	0,7	526	9,2
	Enterre ordure	124	6,1	244	6,5	368	6,4
	Dans la nature	1354	66,6	3468	92,8	4822	83,5
	Total	2031	100	3738	100	5769	100

Source : EDSB-II : 2001

Tableau A2 : Caractéristiques du cadre de vie des ménages (suite)

Caractéristiques du cadre de vie		Milieu de résidence				Total	
		Urbain		Rural			
		Effectif	%	Effectif	%	Effectif	%
Nature du toit							
	Paille	224	11,0	1198	32,0	1422	24,6
	Matériau rudimentaire	12	0,6	13	0,3	25	0,5
	Matériel moderne	1795	88,4	2527	67,7	4322	74,9
	Total	2031	100	3738	100	5769	100
Nature du sol							
	Terre ou autres	399	19,6	2146	57,4	2545	44,1
	Sol moderne	1632	80,4	1592	42,6	3224	55,9
	Total	2031	100	3738	100	5769	100
Nature des murs							
	Terre ou autres	666	32,8	2668	71,4	3334	57,8
	Matériau rudimentaire	109	5,4	226	6,0	335	5,8
	Matériel moderne	1256	61,8	844	22,6	2100	36,4
	Total	2031	100	3738	100	5769	100
Genre de toilettes							
	Toilette à chasse eau	129	6,4	17	0,5	146	2,5
	Latrines ventilées	625	30,8	208	5,6	833	14,4
	Latrines non ventilées	485	23,8	341	9,1	826	14,3
	Nature ou pas de toilette	792	39,0	3172	84,8	3964	68,8
	Total	2031	100	3738	100	5769	100
Possession de l'électricité							
	Oui	998	49,1	218	5,8	1216	21,1
	Non	1033	50,9	3520	94,2	4553	78,9
	Total	2031	100	3738	100	5769	100
Possession de la radio							
	Oui	1633	80,4	2468	66,0	4101	71,1
	Non	398	19,6	1270	34,0	1668	28,9
	Total	2031	100	3738	100	5769	100
Possession de poste téléviseur							
	Oui	671	33,0	197	5,3	868	15,0
	Non	1360	67,0	3541	94,7	4901	85,0
	Total	2031	100	3738	100	5769	100
Possession de téléphone							
	Oui	174	8,6	29	0,8	203	3,5
	Non	1857	91,4	3709	99,2	5566	96,5
	Total	2031	100	3738	100	5769	100

Source : EDSB-II : 2001

Tableau A3 : Distribution des femmes en union selon l'indicateur de niveau de vie

Quintiles	Femmes en union ayant des besoins non satisfaites en PF		Femmes en union n'ayant pas des besoins non satisfaites en PF		Ensemble des femmes en union	
	Effectif	Proportion (%)	Effectif	Proportion (%)	Effectif	Proportion (%)
Q1	210	16,9	693	20,8	903	19,7
Q2	233	18,7	692	20,8	925	20,2
Q3	269	21,6	680	20,4	949	20,7
Q4	281	22,6	703	21,1	984	21,5
Q5	251	20,2	562	16,9	813	17,8
Total	1244	100	3330	100	4574	100

Source : EDSB-II : 2001

Tableau A4 : Caractéristiques socio-démographiques des femmes en union de 15-49 ans

Caractéristiques socio-démographiques	Femmes en union ayant des besoins non satisfaites en PF	
	Effectif	Proportion (%)
Milieu de résidence	1246	100
Urbain	450	36,1
Rural	796	63,9
Niveau d'instruction de la femme	1246	100
Femme sans niveau d'instruction	886	71,1
Femme instruite	360	28,9
Age de la femme	1246	100
15-19 ans	81	6,5
20-39 ans	930	74,6
40-49 ans	235	18,9
Discussion au sein du couple	1241	100
Jamais	745	60
Une ou plusieurs fois	496	40
Attitude du conjoint déclaré par la femme	1244	100
Femme dit : Mari approuve	482	38,7
Femme dit : Mari désapprouve	342	27,5
Femme dit : Mari ne sait pas/indifférente	420	33,8
Préférence du conjoint en matière de fécondité	1244	100
Conjoint veut même nombre d'enfants	340	27,3
Conjoint veut moins ou plus d'enfants que la femme	455	36,6
Femme ne sait pas la préférence du conjoint	449	36,1

Source : EDSB-II : 2001